

MAIRIE DE
Châteauneuf-du-Pape



DEPARTEMENT DE
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
DE CARPENTRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE –EGALITE- FRATERNITE
= = = = =
**COMMUNE DE
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 JUIN 2022

DELIBERATION N°23/2022

Date de convocation : 23 JUIN 2022	L'an deux mille vingt-deux et le trente juin à dix-huit heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en mairie de Châteauneuf-du-Pape en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude AVRIL, Maire.
Membres en exercice : 19 Membres présents : 16 Représentés : 3 Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0	Étaient présents : Monsieur Claude AVRIL, Maire. Monsieur François MAIMONE, Madame Céline KRAMER, Monsieur Salvador TENZA, Madame Brigitte CLAPOT, Monsieur Robert TUDELLA Adjoints. Madame Élisabeth THIONEL, Madame Hélène COLIN, Monsieur Serge PALOMBA, Monsieur Michel GARCIA, Madame Laure BERTOLOTTI-GARCIA, Madame Marie-Laure MIQUEL, Madame Marion MASQUELIER, Monsieur Julien CELLIER, Monsieur Yannick FERAUD, Monsieur Pierre REVOLTIER, Conseillers Municipaux. Excusés : Madame Nicole LONG (procuration à Elisabeth THIONEL), Monsieur Jean-Marie ROYER (procuration à Robert TUDELLA), Madame Véronique RUSCELLI (procuration à Hélène COLIN).
Acte publié le : <small>publié sous forme électronique sur le site de la commune le 07/07/2022</small>	Secrétaire de séance : Monsieur Michel GARCIA est désigné à l'unanimité.

23. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CHATEAUNEUF DU PAPE ET ADLINE ENTERTAINEMENT LTD DANS LE CADRE DU TOURNAGE DE LA SERIE « LES GOUTTES DE DIEU »

Rapporteur : Monsieur François MAIMONE

Monsieur Le Rapporteur rappelle à l'Assemblée que la Ville de Châteauneuf du Pape a accueilli le tournage d'une série télévisée adaptée des mangas japonais « Les Gouttes de Dieu » de juillet à novembre 2021.

Les Gouttes de Dieu est un manga écrit sur le vin par Tadashi Agi et dessiné par Shu Okimoto. Il a été publié entre 2004 et 2014 et compile 44 tomes.

Ce manga a été reconnu comme le « meilleur livre du monde sur le vin » lors du **Gourmand World Cookbook Awards 2009**. Les auteurs ont également reçu le Grand prix de la revue des Vins de France de l'année 2010.

A sa parution, le premier tome a été vendu à plus de 6 millions d'exemplaires au Japon et 3 millions en Asie. Après la première année de parution, les ventes de vin ont connu une envolée de 130% au Japon. Lors du lancement en 2008 en France, le manga s'est écoulé à plus de 2 millions d'exemplaires.

À chaque tome des Gouttes de Dieu, le lecteur parcourt la planète et suit les traces des deux héros. Il découvre les vins que les personnages dégustent dans une atmosphère poétique et sensorielle. Le souci de pédagogie des auteurs permet au lecteur d'apprendre sur ces vins. Les vins de l'Appellation Châteauneuf du Pape sont largement mis à l'honneur dans plusieurs tomes.

Les productions Legendary (USA), France Télévision et Hulu Japan (Japon) ont souhaité adapter cet ouvrage en série télévisée, dont la première saison est en cours de tournage.

La Commission du Film Luberon Vaucluse a été l'intermédiaire entre la production internationale et la Ville de Châteauneuf du Pape et a contribué à ce que la production choisisse la Commune pour réaliser le tournage de la première saison de la série, valorisant ainsi internationalement le village de Châteauneuf du Pape : appellation, rues et ruelles, vues, panoramas, village, domaines...et ayant un impact économique et touristique d'envergure.

Monsieur Le Rapporteur propose de soutenir financièrement le tournage de la série à hauteur de **20 000 €**, et qu'une convention de partenariat soit rédigée entre les deux parties définissant les modalités et le règlement dudit partenariat.

Par cette convention, la Production s'engage :

- à promouvoir le partenariat de façon qualitative, dans le respect de la réglementation en vigueur, en mettant plus particulièrement en avant les paysages, les traditions ainsi que les savoir-faire locaux, la notoriété de l'AOC Châteauneuf-du-Pape,
- à insérer dans le générique de fin La Ville de Châteauneuf du Pape,
- à mettre tout en œuvre afin que France Télévision organise un voyage de presse sur le territoire de Châteauneuf-du-Pape, et/ou une présentation presse sur Paris dès la fin du tournage et avant toute diffusion,
- à la mise à disposition de séquences tournées à Châteauneuf du Pape afin d'être intégrées dans le film annuel des vœux de la Municipalité,
- à la mise à disposition du teaser de lancement de la série « Les gouttes de Dieu » afin que la Ville puisse en faire la promotion sur ses réseaux sociaux.

Monsieur Le Rapporteur souligne que l'accueil d'un tournage d'une telle renommée, non seulement valorise le terroir, le patrimoine, la culture et l'appellation Châteauneuf du Pape mais aussi aura un impact médiatique international pour la Ville de Châteauneuf du Pape.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le versement d'un montant de 20 000 €,

APPROUVE la convention de partenariat entre la Production et la Ville,

AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint délégué, à signer la convention de partenariat, ainsi que tout document y afférent.

Le Maire,
Claude AVRIL

Le Maire,
-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

